



DLF Bruxelles-Europe ***Diversité linguistique et langue française***

«On ne peut bien défendre sa langue qu'en parlant celle des autres»

Retrouvez toutes nos *Infolettres* sur le site

http://www.langue-francaise.org/Bruxelles/Bruxelles_entree.php

Infolettre n° 31 spéciale

Bruxelles, 17 mai 2013

Synthèse du débat

La diversité linguistique et la langue française sont-elles condamnées à reculer dans l'Union européenne ?



C'est dans les locaux de la Représentation de la France auprès de l'Union européenne à Bruxelles que ce débat a été ouvert le 25 mars 2013 (date anniversaire de la signature du traité de Rome le 25 mars 1957) par l'ambassadeur **Philippe Étienne**, devant salle comble, à quelques jours de la journée mondiale de la Francophonie (20 mars). Après avoir accueilli les intervenants **Pouria Amirshahi**¹, **Philip Cordery**², **Olga Cosmidou**³, **Pietro Sicuro**⁴ ainsi que la modératrice **Claire Goyer**⁵ – et excusé l'absence de **Jean Quatremer**⁶ – il souhaite que ce débat, qu'il juge très important, entraîne des actions opérationnelles dans un proche avenir étant donné le net recul depuis les années 95 du multilinguisme et de la langue française dans les institutions européennes. Il souligne qu'il faut s'efforcer de préserver le multilinguisme et porter les valeurs du français dans la construction européenne.

¹ Pouria Amirshahi, député de la neuvième circonscription des Français établis hors de France (Afrique du Nord et de l'Ouest). Membre de la commission des affaires étrangères, il est rapporteur de la mission élargie consacrée à la francophonie, action culturelle, éducative et économique.

² Philip Cordery, député de la quatrième circonscription des Français établis hors de France (Belgique, Pays-Bas et Luxembourg). Il est membre de la commission des affaires étrangères et secrétaire de la commission des affaires européennes.

³ Olga Cosmidou, directrice générale à la direction générale interprétation et conférences du Parlement européen.

⁴ Pietro Sicuro, Représentant permanent de la Francophonie auprès de l'Union européenne à Bruxelles depuis 2010. Il œuvre au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie depuis 1998 en qualité de Directeur de l'Institut de la Francophonie numérique et de Gestionnaire du Fonds francophone des inforoutes.

⁵ Claire Goyer, Présidente de DLF Bruxelles-Europe

⁶ Jean Quatremer, correspondant de *Libération* à Bruxelles

Claire Goyer remercie tous les participants dont certains sont venus de loin (France, Allemagne, Roumanie), en particulier **Cristian Dan Preda**, député européen et Président du Forum des francophones du Parlement européen ainsi que **Mihnea Ioan Motoc**, ambassadeur de Roumanie auprès de l'UE et Président du groupe des ambassadeurs francophones.

Elle présente ensuite les intervenants et leur engagement. L'une des priorités de Pouria Amirshahi est de donner un sens à l'espace francophone. Philip Cordery, dans sa campagne électorale, s'est engagé à rester vigilant sur la diversité linguistique et le maintien de la langue française au sein des institutions européennes. Pietro Sicuro, qui représente l'Organisation internationale de la Francophonie auprès de l'UE, est gestionnaire et spécialiste du numérique et des langues sur Internet. Olga Cosmidou, directrice générale (interprétation et conférences) au Parlement européen, parle six langues : elle connaît *de l'intérieur*, le rôle des langues dans l'UE.

Le débat

Claire Goyer tient tout d'abord à préciser que ce débat ne peut faire l'économie du contexte politique et de la crise majeure que traverse l'Europe. Pour autant, croire que les questions linguistiques sont secondaires est une erreur. Le statut d'une langue est révélateur de son influence. Si les Espagnols se mettent à l'allemand c'est dans l'espoir de trouver du travail dans l'État européen qui se porte le mieux économiquement. Si les Chinois apprennent le français c'est dans l'intention de s'implanter en Afrique.



Pour DLF Bruxelles-Europe, association qui a organisé une veille linguistique sur ces questions depuis une dizaine d'années, on ne peut plus se payer de mots. Le rapport de la Commission européenne, publié en août 2012, sur les compétences linguistiques des Européens est formel : ces compétences diminuent. Le baromètre 2012 «les Européens et leurs langues», paru en juillet, rapporte que les Européens sont de plus en plus sensibles à l'importance du multilinguisme et de l'anglais en particulier mais qu'ils sont encore 40% à ne connaître qu'une langue, la leur. Cette proportion varie considérablement d'une région à l'autre. La connaissance de l'anglais progresse, celle des autres langues diminue, mais partout le niveau de la langue maternelle baisse. **Abdou Diouf**, secrétaire général de l'OIF nous dit : *L'avenir du français se joue à Bruxelles*. Rappelons quelques chiffres. À la Commission européenne, en 1995 le français représentait 35 % des textes de première rédaction, 12 % en 2008, 7 % en 2012. L'anglais est aujourd'hui à 90 % la langue de première rédaction.

Question : **Quelles sont les causes du recul de la diversité linguistique dans l'UE ?**

Olga Cosmidou confirme le recul de la diversité linguistique dans les institutions. Ce recul n'est pas une fatalité mais on ne fait rien pour l'arrêter : les coupes dans les budgets alloués au multilinguisme sont soumis à une logique anglo-saxonne puritaine qui fustige toutes les dépenses comme des dépenses non nécessaires malgré le faible coût des services de traduction/interprétation/contrôle juridique (2,2 euros par citoyen et par an). Pourtant on ne fera pas d'économies en sacrifiant les langues et avec les langues le poids des pays qui les parlent. Le coût logistique en période de crise est un prétexte. *Regardez du côté des États-Unis : dès qu'il y a eu une population d'hispanophones, tous les États, et pas seulement la Californie, ont affiché de l'espagnol dans tous les lieux publics*. Olga déplore les millions dépensés pour la communication alors que, précisément, si les citoyens ne s'intéressent pas à l'UE c'est que l'UE ignore leur langue : la langue est le moyen prioritaire pour établir un lien avec les citoyens.



Question : **Quel est le pourcentage du budget de l'OIF attribué à l'Europe par rapport à celui attribué au reste du monde, l'Afrique par exemple ?**

Pietro Sicuro explique que le budget de coopération de l'OIF n'est pas attribué par régions, mais selon une logique de coopération, principalement nord-sud, et selon une logique multilatérale (un projet comprend plusieurs partenaires de pays différents). Les pays contributeurs à la Francophonie sont principalement en Europe, et contribuent beaucoup plus que les pays en développement d'Afrique. Une contribution de 5 % du budget est consacrée à des programmes d'enseignement du français, la formation de diplomates, de personnel qui œuvrent dans les milieux politiques. C'est un programme important auquel contribuent la France (plus grande contribution volontaire), le Luxembourg et la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais controversé parce que souvent les États Membres de la francophonie qui appartiennent à l'UE (17/27) considèrent que prioritairement ces crédits doivent servir à former des gens dans leur pays plutôt que former des gens d'autres communautés linguistiques.

C'est un débat de fond : il est important de former au français des gens qui n'appartiennent pas à l'espace francophone. La francophonie ne doit pas se parler qu'à elle-même, elle doit être ouverte aux autres et il importe que des gens d'autres expressions linguistiques s'intéressent à ce qui se fait en français. C'est de cette façon qu'il y aura « influence francophone » : les gens maîtrisent minimalement la langue française, lisent ce qui s'écrit sur l'Europe et ce qui s'y passe, le spectre s'ouvre et les pays francophones d'Europe ont plus d'influence dans le monde.

Question : **Les diplomates européens sont formés gratuitement au français. Quelle évaluation a pu être faite et les budgets sont-ils maintenus pour les années qui viennent ?**

Pietro Sicuro : Des accords sont signés entre les États et l'OIF. Donc l'État contribue pour une partie. Les formations ont lieu à l'Alliance française à Bruxelles et dans les capitales. On ne peut évaluer la formation au français de façon quantitative. Il n'en reste pas moins vrai que si on maîtrise le français, on peut mieux œuvrer dans la vie diplomatique. Souvent les discussions informelles – les plus importantes – se déroulent en français.

Philippe Étienne : Beaucoup de fonctionnaires des États membres parlent l'anglais, mais comprennent souvent le français. Le gros effort de formation de l'OIF a eu un résultat qu'il ne faut pas négliger. Les diplomates français parlent leur langue dans les réunions formelles, et savent que tout le monde les comprend. Cela reste essentiel. Le français reste une langue véhiculaire. Le problème, c'est que beaucoup reçoivent leurs instructions en anglais, comme ce sont des matières techniques, ils ont du mal à parler français. N'oublions pas que le français reste la langue de la Cour de justice à Luxembourg, et véhiculaire dans beaucoup d'autres circonstances.

Pouria Amirshahi bouscule ce consensus de semi-autosatisfaction : *Il ne suffit pas de se féliciter d'être un club de francophones, il faut faire le constat de ce qui ne fonctionne pas et faire le nécessaire pour améliorer les choses.* Le recul du français dans les institutions européennes n'est pas inéluctable, à condition que les 17 États (sur 27 de l'UE) qui sont membres de l'OIF s'en tiennent aux engagements de l'OIF : parler français (**P. Amirshahi** a ici évoqué les adhésions de pays non francophones, qui accentuent le problème). **Le rôle politique de l'OIF est de rappeler ses membres à l'ordre** ; il y a une nécessité politique absolue, du point de vue de l'OIF, à faire respecter ce qui est consubstantiel et ontologiquement lié aux statuts de l'adhésion à

l'OIF, c'est-à-dire parler français, et c'est la responsabilité de l'OIF. Des membres d'une organisation liés par une langue, qui ne parlent pas cette langue, c'est... une contradiction qu'il faudrait peut-être savoir surmonter. **P Amirshahi** regrette que le président **Diouf** ne mette pas en cohérence ses discours et ses actes. *Il devrait suivre ses propres conseils et ne pas diminuer la formation gratuite des fonctionnaires* : l'OIF, en passant de 600 à 400 fonctionnaires formés sous prétexte de ne plus prendre de débutants, faillit à sa mission.

Quant aux institutions européennes, **M. Amirshahi** souligne la question essentielle de simultanéité de la traduction et de la communication et souhaite qu'on impose lors des sommets européens les communications à la presse dans toutes les langues simultanément ! *Livrer les traductions 4 heures plus tard c'est bon pour le musée et n'a plus aucune valeur politique : il faut exiger et obtenir que toute communication se fasse dans plusieurs langues en temps réel.*

Olga Cosmidou cite à l'appui l'exemple des diplomates qui ne parlent pas français alors qu'ils ont été formés en français : mais peut-on le leur reprocher quand certains ministres, commissaires (il ne s'agit pas de M. Barnier) et députés français non seulement parlent en anglais mais jugent inutile l'interprétation en français ? En ce qui concerne l'OIF, elle trouve excellente la coopération avec la Francophonie à Bruxelles mais constate qu'avec Paris aucune réunion de concertation n'est organisée. Si la coopération ne s'améliore pas, la bataille sera perdue avant d'être livrée.

Question : Pourquoi la demande et l'offre de français diminuent-elles en Europe ?

Pour **Philip Cordery**, la question de la langue est politique et idéologique. La bataille pour la langue est aussi une bataille pour des valeurs. Le destin de la langue française est lié aux autres langues. On ne peut défendre uniquement le français ou la francophonie, il faut défendre la diversité linguistique.



L'enseignement en français à l'étranger atteint peut-être ses limites faute de budgets suffisants alors même que les attentes des familles – étrangers comme français – sont immenses et que le réseau des écoles françaises est le plus dense du monde. Il propose de créer les conditions pour que le français puisse être enseigné bien au-delà des lycées français : en développant par exemple des filières bilingues et binationales dans le monde, et notamment dans l'espace européen. Promouvoir la pratique de notre langue dans les pays voisins et favoriser celle des langues étrangères dans nos écoles en France est une solution gagnant-gagnant. Le meilleur moyen de défendre le français c'est que nos enfants ne parlent pas qu'une langue.

Claire Goyer propose un complément d'explication, en se demandant si le recul du français ne résulterait pas d'un manque de créativité et d'innovation des pays francophones. Car *ce n'est pas la langue de Shakespeare qui est plébiscitée, mais celle des Bill Gates et des Steve Jobs. On peut se demander où sont nos Bill Gates et nos Steve Jobs.*

Philippe Étienne nuance en citant des personnes et des start-up, ou plutôt des «jeunes pousses» (rires) très innovantes et prééminentes, telle Ubisoft. Il insiste sur le fait que nous ferons progresser notre langue en l'utilisant pour animer des débats, fournir des idées, comme la Représentation permanente le fait déjà. Les laboratoires d'idées (incubateurs) sont nombreux à Bruxelles mais parlent rarement notre langue; la Représentation permanente, avec **Ariane Trichon**, essaie d'impulser des activités en français dans le domaine du débat d'idées. **M. Étienne** rappelle que les langues se développent par ce qu'elles apportent. Et aussi *le français reste la langue du droit et de la sécurité juridique, cela ce n'est pas du commerce mais c'est important et il faut le préserver.*

Question : Globalement, les universités européennes augmentent leurs cursus en anglais au détriment des enseignements en langue nationale; pratique courante dans les pays scandinaves et aux Pays-Bas, tendance aussi en Allemagne et en Italie. La France, forte de ses 220 millions de francophones – dans 29 pays le français est langue officielle – doit-elle leur emboîter le pas ? **En question le projet de loi Fioraso sur l'enseignement supérieur :** qui propose de libérer les universités de l'obligation d'enseigner en français et d'augmenter les cursus en anglais pour attirer les étudiants étrangers. Ne risque-t-on pas un fiasco semblable à celui de Saïgon où l'on avait voulu créer une université française enseignant en anglais, pour concurrencer l'université américaine ? **Quelle est la position des deux députés sur ce point ?**



Pouria Amirshahi et **Philip Cordery** ont exprimé des points de vue très proches. **Ph Cordery**, surpris par le nombre croissant des étudiants français partis étudier en anglais aux Pays-Bas, observe qu'enseigner en anglais devient de plus en plus courant dans l'UE. Il faut préserver le français dans l'enseignement, mais en même temps il faut une vision plus offensive, chercher des partenariats pour ouvrir des enseignants bilingues avec en contrepartie un enseignement en français dans les universités étrangères. Il faut chercher la réciprocité et des partenariats linguistiques. Pour **P Amirshahi**, la situation est carrément inacceptable – *Libérer de l'obligation d'enseigner en français, cela sort de mon entendement* – du reste la loi Fioraso est suspendue et en cours de réécriture vu le nombre des protestations mais il est évident qu'il faut enseigner d'autres langues voire parfois enseigner aussi dans une autre langue dans des cursus bilingues. Encore faudrait-il respecter la loi Toubon ! Et éviter deux écueils, en France comme dans d'autres pays : l'attitude défensive – qui finit par être agressive – et l'attitude velléitaire qui conduit à l'abandon de la langue nationale. Ces deux attitudes sont une dérive néfaste pour l'ouverture d'esprit de notre jeunesse, *capable de jongler avec différentes langues même si on a, en France, un enseignement des langues pour le moins imparfait.*

Question : **L'influence passe essentiellement par l'usage de la langue** et nous disposons d'un réseau de lycées français à l'étranger tout à fait remarquable. Malheureusement, il n'existe pas de bonnes passerelles vers la formation universitaire post-bac en France. En conséquence, les familles optent pour des études supérieures dans d'autres pays (États-Unis, Royaume-Uni, Québec, Suisse, Belgique). Le retour sur investissement est donc faible. **Y a-t-il une réflexion sur ce point au ministère des Affaires étrangères ?**

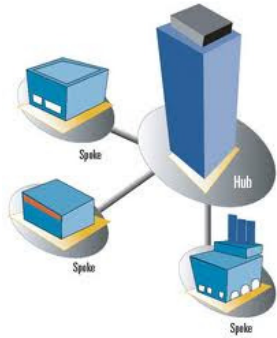
Philippe Étienne : Les lycées français, c'est un trésor formidable ! La réflexion a lieu en effet au niveau du MAE. Les classes préparatoires aux grandes écoles sont réputées à l'étranger. Mais, c'est vrai, il faudrait monter l'Université. Le système de bourses pourrait être sans doute plus ambitieux. Le choix des préférences familiales : éducation doublée d'une éducation anglophone, par exemple.



Question : *La réalité linguistique détermine la réalité économique* nous a dit au Forum de Québec l'homme d'affaire béninois Lionel Zinsou. *Nous sommes en guerre économique, mais c'est une guerre de mouvement, de vitesse. La francophonie souffre du fait qu'aucun pays émergent n'est de langue française, alors que le monde riche francophone du Nord se contracte.* **Où en est la coopération de l'UE avec les pays africains francophones ?**

Philippe Étienne : L'UE est le premier donneur d'aide au développement dans le monde. C'est incroyable de voir l'UE communiquer en anglais vers des pays francophones.

Pietro Sicuro : La francophonie économique est un grand défi et c'est le domaine où elle a le moins bien réussi. Après une première tentative pour mettre en place un Forum francophone des affaires, où les jeux de pouvoir ont divisé le forum en 2/3 entités – sans résultat concret – d'autres projets ont été plus porteurs. Celui appelé «mariages et pourparlers», en anglais *hub and spoke*, vise à aider les pays du Sud à participer aux négociations commerciales. L'Europe est le plus grand bailleur de la coopération internationale et dans ce domaine-là la Francophonie essaie d'aider à des projets et à des retombées pour ces pays. La Francophonie aujourd'hui, c'est 77 États (57 membres de plein droit et 20 observateurs). Elle s'est élargie au cours des dernières années à des pays qui ne sont pas reconnus pour l'usage de la langue française... choix qui a été fait



par les États membres. Alors la Francophonie est-elle une organisation qui défend la langue française, ou n'est-elle qu'une organisation mettant en place des coopérations économiques (il faut parler la langue du client) ? On a évoqué les liens entre le siège et les différentes régions, et c'est important car la Francophonie n'a plus de stratégies régionales mais une stratégie globale où il lui faut tenir compte des particularités. On a tendance à projeter le schéma sur l'UE (souveraineté partagée œuvrant à des intérêts nationaux, sorte de fédération sans une logique internationale) et sur l'ONU (193 pays pour des défis qui appellent une réponse internationale concertée) mais la Francophonie ne peut pas agir de la même manière, il est normal que les pays parlent leurs langues et non le français.

Pouria Amirshahi : On se trompe si l'on pense qu'il y aura mécaniquement 750 millions de francophones en 2050 : il faudra pour cela s'en donner les moyens. Et il y a un intérêt stratégique majeur à consolider et à mettre en œuvre un projet économique. Trois exemples sur la francophonie en Afrique :

- le chef du gouvernement marocain envisageait de reporter le JT en français à une heure tardive, alors que les entreprises marocaines ont besoin de la francophonie pour se développer. Je le lui ai fait remarquer ;
- la ligne de train de Saint-Louis à Dakar a été supprimée : conséquence, 10 ans plus tard la ville de Saint-Louis coupée de sa capitale est finalement plus proche de la Mauritanie ;
- au Niger, scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans mais, par manque d'aide, détournement de la scolarisation vers l'endoctrinement contre l'avis même du gouvernement.

Il faut que l'OIF comprenne qu'on ne peut se prévaloir d'un projet ambitieux si on le dilue avec des pays qui ne sont pas francophones, car alors on tue le projet.

Débat avec la salle

Cristian Preda, député européen roumain, a souhaité témoigner sur deux points.



1. Il a été l'une des chevilles ouvrières de l'organisation du sommet de l'OIF à Bucarest en 2006. Le comité avait voulu créer un système de bourses francophones pour des étudiants du monde entier de façon à soutenir la francophonie universitaire, l'idée étant de créer une université francophone de l'Europe centrale et orientale. Un beau projet de décentralisation qui n'a pu aboutir en raison du manque de flexibilité de l'OIF et de l'Agence universitaire de la Francophonie. Et un regret car la francophonie roumaine est essentiellement universitaire. Dans les entreprises qui s'installent en

Roumanie l'anglais domine.

2. Il lance un message d'espoir en ce qui concerne le Parlement européen en témoignant que le français reste une langue utilisée pratiquement dans toutes les réunions.

Dietrich Voslamber, physicien, ancien fonctionnaire de l'Euratom et délégué de l'association



Verein Deutsche Sprache nous dit : Le français a une position difficile face à l'anglais qui menace de devenir la langue unique de l'Union européenne. Mais les autres langues officielles se trouvent dans une situation bien plus difficile encore. Parmi ces autres langues il y en a une dont la situation est particulièrement inacceptable, c'est l'allemand. Son rôle quasiment inexistant comme langue de travail dans les institutions de l'Union est d'autant plus injuste que l'allemand est la langue la plus répandue en Europe comme langue maternelle, et même comme langue étrangère elle se trouve au deuxième rang après l'anglais.

Nous sommes en train de lancer, solidairement, une opération de visibilité des langues officielles dans la salle de presse de la Commission, avec DLF Bruxelles-Europe et d'autres associations; à l'heure actuelle, ne sont présents sur les pupitres que le français et l'anglais : *European Commission, Commission Européenne*. Le français est beaucoup plus visible qu'avant, mais la diversité linguistique a disparu. **Je voudrais lancer un appel à vous tous : serrons-nous les coudes – francophones et germanophones – et travaillons ensemble pour arrêter l'invasion de l'anglais qui sinon finira par grignoter tous les domaines de nos sociétés respectives. Mais pour y arriver il ne faudrait pas que la diversité linguistique serve juste d'alibi pour défendre le français. Il faudrait que vous attachiez également beaucoup d'importance à une diversité linguistique digne de ce nom et digne de l'Europe.**



Fabrice Andreone, président de l'AFFCE (*Association des Français fonctionnaires des Communautés européennes*) et fonctionnaire à la Commission



européenne, témoigne que sa direction générale (DG recherche et développement) ne fonctionne qu'en anglais. On parle français dans les couloirs mais dès qu'il s'agit de réfléchir et rédiger, tout se passe en anglais. Le site Internet est aussi en langue unique. Il témoigne par ailleurs que dans *le Master Affaires européennes* dans lequel il enseigne à Sciences po de Paris, la moitié des cours sont en anglais. Il relève aussi l'importance de **la Cour de justice européenne**

où se livre en ce moment une bataille entre le droit continental et le droit anglo-saxon. Il faut être extrêmement vigilant. Aujourd'hui le français est la langue de la CJUE. Si le droit anglo-saxon gagne, le dernier verrou de la francophonie sautera. M. Andreone épingle au passage les Français en mission à Bruxelles qui s'expriment en anglais sans aucune nécessité.

François Ziegler, son collègue de la DG Emploi, est plus optimiste. Les services de la



Commission sont capables de souplesse. Tout vient de la voix de la Commission et ce sont les commissaires qui donnent le *la*. Ainsi son ancien commissaire tchèque, étant plus à l'aise en français et en allemand qu'en anglais, a demandé à ses services de rédiger les documents dans ces deux langues. De ce fait la DG a fonctionné en français et en allemand pendant cinq ans. Rien n'est figé ou définitif à la Commission. Par conséquent, il serait peut-être bon de s'assurer que les futurs commissaires connaissent les trois langues de la Commission.

Christophe Leclercq, fondateur du média électronique EurActiv, veut donner un message d'espoir pour le multilinguisme en soulignant que les fonctionnaires européens arrivés voici une dizaine d'années lors de l'élargissement de 2004 ont fait l'effort d'apprendre le français et de s'intégrer en Belgique. Ils doivent pouvoir suivre des réunions de travail en plusieurs langues y compris en français. Par ailleurs Internet a considérablement réduit le coût du multilinguisme. C'est ainsi qu'EurActiv fonctionne en 15 langues, celles des pays où une antenne a été créée.



Maria Niculescu, ancienne représentante permanente de l'OIF auprès de l'UE à Bruxelles, consultante et professeur d'économie à Paris (CNAM) et à l'université de Bucarest, est intervenue pour lancer un cri d'alarme quant à la domination de plus en plus absolue de la recherche par la langue anglaise. Nous courons le danger de ne plus voir le monde que du point de vue anglo-saxon – pas forcément le meilleur – et notamment dans son domaine, celui de l'économie où le modèle américain a montré ses limites. Les articles en français ne sont plus pris en compte pour la carrière des enseignants-chercheurs en Roumanie, ce qui pose problème et encourage la pratique douteuse de payer un traducteur pour être publié dans des revues anglophones scientifiques. Cela entraînera à court terme un effondrement de la qualité scientifique de son pays. Mme Niculescu attire aussi l'attention sur le fait que la Commission européenne a délégué sa comptabilité à une officine privée, évidemment anglo-saxonne : IASB (International Accounting Standards Board – Conseil des normes comptables internationales) Sur certains points précis, ce plan est une véritable « révolution comptable », révolution des mécanismes de pensée qui conduit inexorablement au développement généralisé de la pratique de l'anglais.



Pierre Frath, professeur de linguistique anglaise à l'université de Reims, va dans le même sens que Maria Niculescu. Pour lui, **le combat le plus important pour la sauvegarde du français est celui de son maintien comme langue de la recherche et de l'enseignement supérieur**, gravement compromis en ce moment par des projets de loi qui remettent en cause la loi Toubon. **Si la production intellectuelle et scientifique française se faisait dorénavant exclusivement en anglais, c'en serait fini du français dans le monde et de la francophonie.** La motivation pour son apprentissage s'effondrerait : à quoi bon apprendre une langue qui ne produit plus rien d'important ; à quoi bon s'intéresser à une culture qui sacrifierait son originalité et sa qualité pour devenir la cinquième roue du carrosse anglo-saxon. Autant s'intéresser directement à l'original plutôt qu'à la copie.



Jean-François Baldi, directeur adjoint de la DGLFLF (Délégation générale à la langue française et aux langues de France) au ministère de la Culture à Paris, constate : Il ne faut pas se cacher derrière son petit doigt, l'usage du français est depuis 1995 en constant recul dans les institutions de l'Union européenne ; à la Commission il n'est la langue de rédaction que d'à peine 6% des documents et la situation n'est guère meilleure au Conseil. Le français n'est donc pas véritablement protégé par son statut, et d'autres voies sont à rechercher pour, si ce n'est en garantir, du moins en favoriser l'emploi.



C'est la raison pour laquelle le Premier ministre a décidé de fixer par le biais d'une circulaire à paraître prochainement **un certain nombre de principes clairs applicables aux représentants de l'État en situation de communication internationale** : 1/ Dès lors qu'une interprétation dans notre langue est disponible, le recours au français est requis. 2/ En l'absence d'interprétation, les représentants de l'État pourront, selon leur compétence, s'exprimer dans la langue maternelle de leur interlocuteur, dans un souci de valorisation de la diversité linguistique. 3/ Chacun, dès lors qu'il comprend la langue de son partenaire (sans nécessairement être en mesure de la parler), peut s'exprimer dans la sienne. L'intercompréhension établit ainsi une plus grande égalité dans l'échange. 4/ Il ne sera fait état d'une langue tierce qu'en dernier recours.

Vincent Guerend, directeur financier au Service européen pour l'action extérieure (SEAE)



explique qu'il a travaillé un certain nombre d'années à la Commission européenne pour une commissaire germanophone mais aussi polyglotte, capable de travailler dans deux voire trois langues. Donc l'ensemble des réunions formelles et informelles au sein de cette direction générale et avec le cabinet se faisaient largement en français ou en anglais, voire même dans certains petits comités en allemand avec la commissaire. Deux ans plus tard, au SEAE, la situation a radicalement changé avec l'arrivée d'un responsable politique exclusivement

anglophone et qui, aussi parce que les contacts avec les services sont un peu différents de ce que l'on connaît à la Commission, a imprimé sa marque sur son service. Pour en revenir à ce que disait François Ziegler de la DG Emploi, un commissaire imprime sa marque de manière très claire sur ses services. S'il exige d'avoir des documents en une langue de travail, c'est son droit et c'est quelque chose qui marque beaucoup une direction générale. Deuxièmement, c'est vrai que dans le cadre du SEAE, il y a aussi un ou deux autres éléments paradoxaux qui ont peut-être modifié la place du français. C'est d'une part le fait que, alors que la fonction publique européenne est encore largement encore plurilingue, on a intégré au SEAE des fonctionnaires des États membres, conformément au traité de Lisbonne qui a prévu qu'un tiers des diplomates de ce service devait être originaire des États membres. Ces diplomates sont peut-être largement passivement francophones, mais sont dans un environnement anglophone et donc se mettent à l'anglais. D'autre part, le SEAE a aussi intégré les militaires de l'État-major de l'UE qui, par tradition militaire, sont anglophones.

On se retrouve donc dans un service où il y a le quota réglementaire de Français (13%), de Belges (5-6%), et donc 20 à 25 % de francophones actifs de naissance, puis environ 50% d'autres fonctionnaires communautaires qui sont sûrement activement ou passivement francophones, et une minorité de 10 ou 15 % de personnes qui le sont moins et qui empêchent donc l'usage du français, y compris à l'oral. Ce service a fait l'expérience d'une urgence nécessitant un nombre de décisions prises très rapidement en 2010-2011. La précipitation et l'urgence conduisent de manière inévitable et triste à l'anglais. On ne prend plus le temps de traduire. Les décisions/instructions sortent le lendemain de leur signature et donc c'est l'anglais. Le français n'a pas disparu, il est encore là sur le bâtiment au Rond-point Schuman, dans un certain nombre de textes et d'allocutions, mais il a largement disparu certainement de l'écrit et en grande partie de la communication publique et interne. Si on reprend le site intranet, par exemple, le site de la Commission est largement bilingue, celui du SEAE est en anglais, du moins dans son premier jet. C'est vrai qu'il est difficile dans ces conditions de maintenir la francophonie, mais le terrain est encore fertile. À la faveur d'un certain nombre de modifications, on pourrait relancer le français à une place qui ne serait pas égale à celle de l'anglais, mais qui pourrait au



moins permettre au bilinguisme, à défaut du plurilinguisme, de se maintenir au SEAE. Le creuset de la fonction publique européenne a beaucoup de vertus et il mérite d'être préservé en raison de sa capacité à embrasser d'autres langues que le français.



En conclusion, les témoignages des intervenants comme celui des participants ont montré un certain nombre de convergences : **le recul des langues autres que l'anglais n'est pas une fatalité**. Les fonctionnaires européens, les diplomates de diverses nationalités comprennent presque tous le français, si tous ne l'emploient pas activement ; les services des institutions de l'UE sont résilients et s'adaptent à la langue imposée par le commissaire ; ces services pourraient fonctionner dans au moins deux langues, voire trois à la faveur de certaines modifications et si les commissaires connaissaient les trois langues officielles de la Commission (anglais, français, allemand). L'OIF doit continuer à financer des cours aux diplomates mais aussi persuader les 17 pays membres de l'UE que parler le français dans les réunions internationales est une condition pour être membre de l'OIF. **L'image du français est encore attractive dans le monde**. Augmenter les cours en anglais à l'université n'est pas le meilleur moyen d'attirer les meilleurs étudiants étrangers qui choisiront les universités anglo-saxonnes en priorité. Les Allemands l'ont réalisé, ils reviennent sur ce choix.

Depuis ce débat

À Paris, avec l'OEP nous avons écrit à la ministre Geneviève Fioraso et fait des propositions d'amendements à son projet de loi (<http://clairegoyer.blogactiv.eu/>) . Nous avons alerté tous les députés de notre position avant le 22 mai 2013, date de l'examen de la loi à l'Assemblée nationale (site de l'OEP <http://plurilinguisme.europe-avenir.com>).

À Bruxelles, nous avons écrit solidairement avec le VDS et d'autres associations européennes une lettre au président Barroso pour que l'affichage de la salle de presse de la Commission européenne redevienne multilingue.

Nous avons poursuivi notre veille linguistique et constaté que la Commission, en contradiction avec les traités, propose à la société civile de travailler sur une plate-forme en anglais, langue unique (<http://clairegoyer.blogactiv.eu>)

Enfin, nous avons diffusé la circulaire du Premier ministre français à ses ministres concernant l'usage du français à l'international, annoncée dans le débat par M. Baldi.

(http://www.langue-francaise.org/Bruxelles/Bruxelles_entree.php)

À lire, la tribune libre
de Philippe Étienne, Pietro Sicuro, Mihnea Ioan MOTOC

« Assumer ce que nous sommes, pour une Europe multilingue » (20 mars 2013)
<http://www.europolitique.info/institutions/assumer-ce-que-nous-sommes-pour-une-europe-multilingue-art349493-30.html>,

*À bientôt, see you soon, hasta luego, a presto, bis bald, tot ziens,
do zobaczenia, viszontlátásra*

Pour adhérer à DLF Bruxelles-Europe, télécharger le bulletin d'inscription sur le site
http://www.langue-francaise.org/Bruxelles/Bruxelles_entree.php

Vous n'aurez qu'un regret c'est de ne pas l'avoir fait plus tôt !



DLF Bruxelles - Europe
1313 E, Chaussée de Waterloo, 1180 Bruxelles
bxl-europe@skynet.be